

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 6 avril 2010 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence du maire M. Normand Galarneau.

Le conseiller Stanley Boucher est absent.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

2010-04-43 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 1^{er} mars 2010
 - 3.2 Séance extraordinaire du 29 mars 2010
- 4. 1^{ère} période de questions**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**

Correspondance
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.1.2 Dépôt des états financiers pour l'année 2009
 - 7.2 Autres comités :
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter
 - 8.1.1 Financement du rechargement chemin Bélanger
 - 8.1.2 Révision annuelle du plan de travail du Pacte rural
 - 8.1.3 Service d'une excavatrice avec opérateur (fossés)
 - 8.1.4 Service d'une niveleuse avec opérateur
 - 8.1.5 Embauche des sauveteurs (piscine) pour l'été 2010
 - 8.1.6 Aide financière – Fondation de l'école la Source-Vive
 - 8.1.7 Avance de fonds à la Corporation des Loisirs
 - 8.1.8 Achat d'un détecteur de gaz
 - 8.1.9 Congrès des directeurs municipaux (ADMQ)
 - 8.1.10 Signature de la convention pour le passage à niveau de la piste cyclable
 - 8.1.11 Projet de cantine mobile
 - 8.1.12 Autorisation Assurance-emploi
- 9. Adoption des règlements**

Aucun
- 10. Avis de motion à donner –**

Modification règlement de zonage- article 4.1 groupe d'usage
- 11. Varia affaires nouvelles**
- 12. 2^{ième} période de questions**
- 13. Levée de la séance ordinaire**

14. Prochaine séance ordinaire : **lundi le 3 mai 2010 à 19H30**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, appuyé par le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE**, le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 avril 2010 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-04-44 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE**, les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2010 et de la séance extraordinaire du 29 mars 2010 soient approuvés et adoptés tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19H55)

Monsieur Jean-Pierre Beaudoin : Mentionne un problème d'hygiène sur le chemin Bélanger avec le fumier des chevaux qui circulent sur le bord de la route

Monsieur Patrick Provost : Mentionne qu'il a acheté le terrain voisin de la rue Marcheterre et demande si la municipalité a l'intention d'amener le service des égouts dans ce secteur.

Monsieur Roger Pomerleau : Demande s'il y a une possibilité de faire changer le zonage le long du chemin de la Rivière (zone verte / blanche).

Madame Sarah Perrien : Demande la possibilité d'envisager une solution pour le compost qui gèle dans les bacs l'hiver (soit l'horaire ou autre).

Monsieur Jacques Gourde : Est-ce qu'il y a quelques choses de planifié avec le \$0.50 / tm des gravières.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20H20

6.

INFORMATION AU CONSEIL ET CORRESPONDANCE :

La liste de correspondance pour le mois de mars 2010 est déposée et lue par le directeur général et secrétaire-trésorier.

7.1.1

2010-04-45 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE**, la liste des comptes à payer en date du **31 mars 2010** au montant de **154,708.79\$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

2010-04-46 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009 :

CONSIDÉRANT QUE les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés par les vérificateurs externes « Samson, Bélair, Deloitte & Touche » ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE**, les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 soient acceptés et approuvés tels que déposés par la Firme Samson, Bélair, Deloitte & Touche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2

RAPPORTS DES COMITÉS

Monsieur le Maire Normand Galarneau :

- A assisté dans le mois :
 - Assemblée annuelle du Transport du Bonheur ;
 - C.A. du Transport en Commun ;
 - Comité de zone pour le Pacte rural ;
 - Conseil des maires de la MRC.

Diane Talbot :

- A assisté à l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce.

André Tousignant :

- A assisté à une formation à St-Hyacinthe pour le comité de la sécurité publique.

Stanley Boucher : Absent.

Michèle Thériault :

- Mentionne que nous avons reçu des plaintes concernant le gravier de nos routes ;
- Nous avons reçu deux offres de service par des architectes pour la rénovation du Centre multifonctionnel ;
- Il y a un projet avec le CEGEP de Sherbrooke et le Journal Communautaire.

Kevin Mackey :

- Donne de l'information sur le tirage au profit des loisirs ;
- Mentionne que les travaux de la cantine sont presque terminés ;
- Travaille sur le dossier pour les bandes de patinoire au parc Pomerleau.

Michel Choquette :

- Il y a eu de la formation donnée par l'APSAM pour les espaces clos ;
- Le balaie mécanique pour la pépinière est fonctionnel ;
- De la formation sera donnée par l'APSAM pour les TPC ;
- Appels d'offre en cours pour la réfection du ponton du chemin Biron ;
- Une rencontre du comité d'urbanisme est prévue dans la prochaine semaine.

8.1.1

2010-04-47

FINANCEMENT DU RECHARGEMENT CHEMIN BÉLANGER :

CONSIDÉRANT QUE durant l'année financière 2009, il y a eu des déboursés pour le rechargement du chemin Bélanger qui ont été autorisés par le conseil mais lors de l'adoption de la résolution, nous avons oublié de mentionner que le financement se faisait à partir du fonds de roulement ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU** d'autoriser le financement du rechargement du chemin Bélanger au montant de 85,488\$ par le fonds de roulement et qu'il soit remboursé sur 6 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2
2010-04-48 **RÉVISION ANNUELLE DU PLAN DE TRAVAIL DU PACTE RURAL :**

CONSIDÉRANT QU' il faut réviser et adopter le plan de travail 2010-2011 de la municipalité pour le Pacte rural avant le 14 avril 2010 ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU** d'adopter le plan de travail 2010-2011 de la municipalité d'Ascot Corner tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3
2010-04-49 **SERVICE D'UNE EXCAVATRICE AVEC OPÉRATEUR POUR CREUSAGE DE FOSSÉS :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons du creusage de fossés à faire cette année ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons vérifié les prix et les équipements avec quelques fournisseurs :

- Excavation Bouthillette : 123.00\$ / heure
- Excavation Ménard : 110.00\$ et 115.00\$ / heure
- Excavation J. Boislard : 125.00\$ / heure
- Excavation Toulouse : 130.00\$ / heure

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte le service offert par l'entreprise Excavation Ménard au coût de 115.00\$/ heure.

Poste budgétaire : 03-310-00-022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4
2010-04-50 **SERVICE D'UNE NIVELEUSE AVEC OPÉRATEUR :**

CONSIDÉRANT QUE nous devons niveler nos chemins de gravier et aussi faire du rechargement ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé les prix et les équipements de deux fournisseurs :

Transport J. Ménard : 105.00\$ / heure
D.J.L. : Aucun

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte le service offert par l'entreprise Transport J. Ménard au coût de 105.00\$/ heure.

Poste budgétaire : 02-320-00-521

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5
2010-04-51 **EMBAUCHE DES SAUVETEURS À LA PISCINE MUNICIPALE POUR L'ÉTÉ 2010 :**

CONSIDÉRANT QUE nous devons embaucher trois sauveteurs pour la prochaine saison à l'été 2010 ;

CONSIDÉRANT QUE les trois sauveteuses de la dernière saison sont intéressées à revenir ;

CONSIDÉRANT QUE l'une des trois sauveteurs aura la formation pour donner des cours de natation ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte l'embauche des trois sauveteuses :

Charles-Annie Pépin-Coulombe au poste de sauveteur au taux de 13\$ / heure ;
Élizabeth Morin au poste de sauveteur au taux de 13\$ / heure ;
Anne-Marie Lefebvre au poste d'assistant-sauveteur au taux de 13\$ / heure ;

Pour la saison de l'été 2010 pour environ 10 semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-04-52 ^{8.1.6} **AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DE L'ÉCOLE LA SOURCE-VIVE :**

CONSIDÉRANT QU' à chaque année la Fondation de l'école La Source-Vive demande une aide financière pour faire l'achat d'équipement dans le publi-sac distribué dans la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte de verser la somme de 200\$ pour une publicité dans le publi-sac distribué dans la municipalité.

Poste budgétaire : 02-190-00-345

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-04-53 ^{8.1.7} **AVANCE DE FONDS À LA CORPORATION DES LOISIRS :**

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des Loisirs organise présentement un tirage pour financer leurs activités ;

CONSIDÉRANT QU' ils ont besoin de fonds pour commencer et garantir les tirages ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner accepte de fournir une avance de 4000\$ à la Corporation des Loisirs et que celle-ci sera remboursée à même les profits du tirage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-04-54 ^{8.1.8} **ACHAT D'UN DÉTECTEUR DE GAZ :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons vérifié les différents modèles de détecteur de gaz sur le marché, nombre de gaz, garantie, coût, etc.

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Technilab est celle qui offre un modèle qui correspond à nos besoins ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner achète le détecteur de gaz ERAI-0020 incluant la pompe externe, la station de test de calibration et le cylindre de gaz pour un coût total de 1999\$.

Poste budgétaire : 02-414-00-643 avec un transfert budgétaire de 5000\$ du poste budgétaire 02-140-00-141

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2010-04-55 CONGRÈS DES DIRECTEURS MUNICIPAUX (ADMQ) :

CONSIDÉRANT QU' à chaque année le directeur général participe au congrès annuel des directeurs municipaux du Québec ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la municipalité accepte de libérer le directeur général monsieur Daniel St-Onge et de défrayer les coûts d'inscription, de transport, des repas et d'hébergement pour le congrès annuel des directeurs municipaux du Québec les 19, 20 et 21 mai 2010.

Poste budgétaire : 02-130-00-310

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10

2010-04-56 SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR LE PASSAGE À NIVEAU DE LA PISTE CYCLABLE :

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports nous accorde la permission d'installer, d'utiliser, d'entretenir et de repérer un passage à niveau pour piste cyclable dans l'emprise du chemin de fer au point milliaire 9.00 ;

CONSIDÉRANT QU' il y a des frais annuels de 100\$ plus taxes à payer au Ministère le 1^{er} avril de chaque année ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** la municipalité accepte la convention avec le Ministère des Transports et mandate le directeur général à signer la présente convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.11

2010-04-57 PROJET DE CANTINE MOBILE :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a toujours été d'accord avec le projet d'une cantine mobile et qu'il est important de continuer à appuyer ce projet ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner continue d'appuyer le projet d'une cantine mobile avec la Corporation des Loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.12
2010-04-58 **AUTORISATION ASSURANCE-EMPLOI :**

CONSIDÉRANT QUE madame Brigitte April est l'agent financier pour la municipalité pour l'assurance-emploi ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** la municipalité responsable pour représenter la municipalité pour toutes transactions concernant le programme du relevé d'emploi Web.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

10.
AVIS DE MOTION :

AVIS DE MOTION est donné par la conseiller Michèle Thériault qu'à une séance subséquente, le conseil municipal adoptera une modification au règlement no. 436, article 4.1 concernant les groupes d'usage.

Selon l'article no. 445 du code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

12.
2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 21h06)
(Sur les points de l'ordre du jour seulement)

Monsieur Jacques Gourde :

- Au sujet de la réparation du terrain de tennis ;
- Au sujet du financement du chemin Bélanger ;
- Au sujet du service de l'excavatrice ;
- Au sujet de la traverse de chemin de fer pour la piste cyclable ;

Monsieur Yvon Bilodeau : Au sujet de la pertinence du projet pour l'augmentation de la capacité des étangs

Monsieur Roger Pomerleau : Au sujet d'informations concernant le taux de la CSST.

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS À 21H20.

14.
2010-04-59 **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : LUNDI, LE 3 MAI 2010 À 19H30.